

SMADAIT
40 rue de l'Aéroport
37100 Tours
Tél. Fax 02 47 63 19 00

Tours, le 18 décembre 2013

Dossier suivi par :
Madame Isabelle GUERAULT

BORDEREAU D'ENVOI

Préfecture d'Indre et Loire
Direction des Collectivités Territoriales

Contrôle de légalité



Veillez trouver ci-joint, pour contrôle de légalité, en deux exemplaires, la délibération adoptée lors du Comité syndical de l'aéroport du 10 décembre 2013 :

CS 13.12.01 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2014

Vous en souhaitant bonne réception.